

Bazalukenga et Médiatrice

A ajouter ~~à~~ la liste des
arbitres nationaux de BB et VB

A conserver

Inf. & Doc.

*A exploiter
dss
paul
2/10/87*

Le 14 Octobre 1987

Messieurs,

La liste des noms des arbitres de volley-ball et de basket-ball, représente officiellement ceux qui peuvent officier un match de volley ou de basket.

Volley-Ball :

Basket-Ball :

- 01. NKUBITO Matin
- 02. BIZIMANA Donatien
- 03. KPIODINGISALANI Pierre
- 04. TWAYISHIMA Prategostatus
- 05. IUMYABUHORO Gabriel
- 06. IUMAWERIMANA I. Dominique
- 07. KARASIRA Thaddéo
- 08. BAJINYA Vénant
- 09. KARABIZI Jean-Claude
- 09. NATABARO Dominique
- 11. Frère LIBONLIE Raphaël
- 12. NSEKANSHIRA Gaspard
- 13. NSENGIYUMVA Métoushélah
- 14. IUMYAKAYANZA Sylvestre
- 15. NDAYISABA Emmanuel
- 16. HETIYARELIYE Alphonso
- 17. CYIMANA Alfred
- 17. SEGAHIGI Isalo
- 19. MUSABYIMANA Enoch
- 20. SEREHE Paul

- 01. NYANDWI Saidi
- 02. HABIMANA Alphonse
- 03. HABIMANA Jean
- 04. NSHOGOZA Evariste
- 05. RUDAKANGWA Félicien
- 06. NAHIMANA Cassien
- 07. KAREMERA Clément
- 08. RUDASINGWA François-Xavier
- 09. BUNOZANDE Shadadi Ali
- 10. HAKIZIMANA Jean-Baptiste
- 11. GASHAKABUHAKA David
- 12. NSENGIYUMVA Alexandre
- 13. NGANGO Jean Yves
- 14. UWIMANA Célestin
- 15. Frère NIZEYIMANA Léopold
- 16. NIZEYIMANA Augustin

Ayant suivi le stage et réussi les examens et obtenu le certificat, les arbitres doivent se présenter au tournoi du 25 et 26 octobre, pour pouvoir officier cette année au championnat.

On versera une somme de 500 fr. pour un match déterminé et signé de l'arbitre nommé pour le championnat.

Le succès du tournoi et du championnat dépend de la qualité des arbitres.

Aux vacances prochaines, soit en juillet 88, il y aura un stage pour la qualification au 1er degré et pour le second degré. Le travail de chaque arbitre au cours du championnat, déterminera si on doit reprendre le 1er degré ou continuer pour obtenir le second degré.

S'il y avait des arbitres qualifiés ailleurs qu'au stage de Rambura, il faudrait vous présenter à la Préfecture, au bureau de l'Encadreur de la Jeunesse et des Mouvements Coopératifs et donné son nom pour être vérifié par les représentants du Ministère qui seront sur place. Si vous avez le temps, il faut revoir le règlement, ça permettrait d'éviter les hésitations et les discussions inutiles.

Bien à vous,

Frère Raoul